

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFPPT APPROUVE LE PLAN D'ACTION 2026

**Rabat, le 13 mai 2026** - Le Conseil d'administration de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) s'est réuni en deux sessions successives, sous la présidence de **Monsieur Younes SEKKOURI**, Ministre de l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences (MIEPEEC), en présence de **Madame Loubna TRICHA**, Directrice Générale de l'OFPPT, des représentants des salariés, de la CGEM ainsi que des différents départements ministériels membres du Conseil d'administration.

Les travaux du Conseil ont porté sur l'approbation du bilan des activités de l'exercice 2024, ainsi que sur l'examen et la validation du plan d'action et du budget y afférent au titre de l'exercice 2026.

S'exprimant à cette occasion, Monsieur le Ministre, a mis en avant les principales avancées qui caractérisent le présent exercice à savoir la mise en œuvre de la Feuille de Route Royale dans ses multiples dimensions. Monsieur le Ministre a noté l'engagement de l'OFPPT aux côtés des autres opérateurs institutionnels dans la réalisation des objectifs en matière de **la formation par apprentissage « Programme TADARROJ »**, ouvrant ainsi la voie aux jeunes non diplômés notamment de bénéficier d'un parcours diplômant de qualité en matière de formation professionnelle.

Monsieur le Ministre a également mis en avant le rôle de la formation professionnelle en général et de l'OFPPT en particulier dans l'accompagnement des projets stratégiques de notre pays, à l'instar de la contribution de l'OFPPT dans le transfert de savoir pour **la création de la Moroccan Academy of Aeronautics (MAA)**.

En outre, Monsieur le Ministre a rappelé l'imminence de **la réforme de la loi 60.17** portant sur la formation continue. La révision de cette loi donnera aux différents acteurs des possibilités nouvelles et permettra à l'OFPPT de jouer pleinement son rôle en tant qu'opérateur national de premier plan.

Lors de cette réunion, Madame la Directrice Générale de l'OFPPT, a présenté le bilan 2024 et le plan d'action pour 2026, mettant en avant les avancées majeures réalisées dans le développement des projets structurants de l'OFPPT, conformément à la feuille de route pour le développement de la formation professionnelle, notamment le renforcement et l'enrichissement de l'offre de formation, l'achèvement du programme des Cités des Métiers et des Compétences ainsi que la mise à niveau du dispositif et l'excellence opérationnelle.

En matière d'élargissement et de diversification de l'offre de formation, Madame la Directrice Générale a mis en exergue la poursuite, en 2026, des travaux d'ingénierie à travers le développement de 65 filières, dont 43 nouvelles filières et 22 filières restructurées, enrichissant ainsi le portefeuille de formation de l'OFPPT et renforçant sa capacité à répondre efficacement aux exigences du marché du travail et à assurer l'adéquation des formations aux besoins des professionnels.

L'offre de formation cible pour l'année 2026-2027 couvre ainsi 880 filières réparties en 19 secteurs et 29 sous-secteurs de formation, avec une attention particulière accordée aux métiers émergents, notamment l'économie verte, la cybersécurité, l'industrie du gaming et l'intelligence artificielle.

Dans le même cadre, et conformément aux orientations de la feuille de route de l'emploi et du contrat-programme, le Conseil d'administration a pris acte de l'engagement de l'OFPPT à participer à la mise en œuvre du programme de formation par apprentissage « TADARROJ », à compter de la rentrée de formation 2026/2027. Cet engagement est décliné dans la convention d'exécution.

Par ailleurs, dans une logique de développement des partenariats stratégiques et de structuration des secteurs à fort potentiel, le Conseil d'administration a pris acte de la signature de la convention de partenariat stratégique pour le développement de la formation professionnelle dans le secteur aéronautique, actant le transfert de la gestion du Moroccan Academy of Aeronautics (ISMALA Extension) à la société de gestion créée à cet effet par la Compagnie Royal Air Maroc (RAM).

Avec un réseau de 511 établissements, l'OFPPT poursuit le développement et la modernisation de son dispositif de formation, avec une capacité nationale de plus de 424000 places pédagogiques en 2026, soit une augmentation d'environ 6000 places par rapport à l'année précédente.

Dans le cadre de sa stratégie de déploiement territorial et d'équité d'accès à la formation, l'OFPPT mettra également en place un concept de caravane mobile de formation professionnelle visant à renforcer l'inclusion socio-économique des jeunes. À ce titre, deux caravanes itinérantes seront déployées en 2026 : la première couvrira plusieurs provinces de la région Fès-Meknès, notamment Taounate, Taza, Sefrou et El Hajeb, tandis que la seconde opérera dans la région de Béni Mellal-Khénifra, à Aghbala. Conformément au principe de formation itinérante, ces caravanes se déplaceront périodiquement à l'échelle nationale.

Au chapitre des Cités des Métiers et des Compétences, l'OFPPT prévoit, en 2026, l'achèvement du programme des CMC avec le lancement des CMC de Fès-Meknès, Guelmim-Oued Noun et Drâa-Tafilalet, portant à 12 le nombre total des CMC initialement prévues. Ces établissements de nouvelle génération sont conçus pour offrir des espaces innovants et collaboratifs, des équipements technologiques de pointe ainsi que des environnements immersifs favorisant le « Learning by Doing ».

Dans un contexte de transformation digitale accélérée, marqué par l'évolution des usages numériques et la montée des enjeux liés à la cybersécurité, l'OFPPT poursuivra en 2026 le déploiement de plusieurs projets structurants visant à renforcer la sécurité de son système d'information, à optimiser la gouvernance des accès et des actifs informationnels et à consolider sa conformité aux exigences réglementaires.

Œuvrant en faveur de la qualité et de l'excellence opérationnelle, l'OFPPT poursuivra également la généralisation des standards qualité à travers la mise en œuvre du Système de Management des Organismes Éducatifs (SMOE), conforme à la norme ISO 21001, ainsi que la digitalisation des processus, notamment à travers la dématérialisation des diplômes.

En matière de mise à niveau intégrée du dispositif, l'OFPPT continuera l'accompagnement des établissements en termes d'infrastructures et d'équipements afin de rehausser le niveau du dispositif conformément aux standards actuels. À cet effet, un objectif de plus de 70 % d'établissements conformes, soit plus de 224 établissements, est fixé pour l'année 2026 à travers un plan d'accompagnement structuré. Dans le même esprit, plus de 30 établissements, dont les CMC opérationnelles, seront accompagnés vers l'excellence.

Le renforcement des compétences et la valorisation du capital humain demeurent au cœur des orientations stratégiques de l'OFPPT. À ce titre, un programme de 5000 journées de formation sera déployé durant l'année au profit des équipes pédagogiques et administratives, dans une logique d'amélioration continue des performances et des expertises.

L'enveloppe budgétaire nécessaire à la réalisation du plan d'action au titre de l'année 2026 est estimée à 6.310 MDH.

En clôture des travaux, Monsieur le Ministre a réaffirmé l'engagement de l'OFPPT dans la conduite de projets structurants, en veillant à intégrer la problématique de l'emploi des jeunes conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste.

Il a également exprimé sa satisfaction quant à l'implication des différents Comités, émanant du Conseil d'administration, dans l'accomplissement des missions qui leur sont confiées, tout en remerciant l'ensemble des équipes mobilisées pour leurs efforts et leur engagement.